

Ainsi va le monde ?

Côte d'ivoire

LES VIVANTS ET LES MORTS

K. Simon soutient qu'il ne faut pas dénoncer ces pratiques des gardiens et fossoyeurs car ils aident des familles démunies à inhumer leurs morts. Ibrahim, fossoyeur au cimetière de Yopougon, reconnaît que souvent, ils contournent la voie officielle en matière d'enterrement. Pour lui, leur seul but est de faciliter la tâche à certains parents qui n'ont pas d'argent. « *Il faut aider ceux qui n'ont pas d'argent pour conserver leur corps à la morgue* » se justifie-t-il. Pour l'inhumation des grandes personnes, les gardiens ou fossoyeurs exigent des documents tels que le certificat de décès, qui est délivré par un médecin et qui précise les conditions dans lesquelles le défunt a trouvé la mort. Pour une personne décédée à domicile, l'enlèvement du corps par les services des pompes funèbres est soumis à la présentation d'un « De par la loi ». Un document produit dans les commissariats et plus précisément par un officier de police. Le « De par la loi » est une sorte de « visa » pour ceux qui meurent à la maison. C'est ce document qui autorise les services des pompes funèbres à venir prendre le corps à domicile. Il est délivré en trois exemplaires. Un exemplaire est remis aux parents du défunt, un autre aux services de la morgue qui procèdent à l'enlèvement du corps et le dernier revient au médecin légiste. Ce qui lui donne l'autorisation d'autopsier le corps pour déterminer les causes du décès, au cas où les parents le souhaiteraient. Ce « visa » ne coûte rien en principe. Selon un officier de police, les charges liées à la production du document, notamment l'encre et les

imprimés, ainsi que le déplacement de l'agent si le commissariat ne dispose pas de véhicule, nécessitent souvent une contribution des parents du défunt qui s'élève à 5000 ou 10.000 F.

(Web *Fratmat.info*, 11/05/12)

Chine

DÉSCOLARISATION DANS LES CAMPAGNES

Une étude du centre de recherche sur les politiques rurales de l'Académie des sciences effectuée entre 2009 et 2010 sur un panel de 46 établissements dans les régions pauvres de l'Ouest conclut que plus de 25 % des *chuzhongsheng* (élèves de niveau collège en France) ne se rendent plus en classe. Cependant, ce taux pourrait être plus haut encore. Une autre source provenant du ministère de l'éducation a confié de façon confidentielle au journaliste qu'il atteint « communément » de 30 à 40 % dans les établissements de campagne. Pour Shi Yaojiang, le directeur du centre de recherche sur le développement économique du Nord-Ouest, la situation s'aggrave ces dernières années. Selon ses données, sur les 20 millions de collégiens ruraux que comptait la Chine en 2009, 700 000 collégiens issus des régions pauvres manquaient l'école [...] Pour beaucoup d'adolescents pauvres, la raison de leur décrochage est surtout économique. Un élève raconte : « *Même si tu t'échines à étudier pour entrer dans une école professionnelle je ne sais où, tu ne trouveras pas de travail quand tu en sortiras à 21 ans* » [...] D'après l'analyse de Scott Rozelle, un professeur de Standford qui étudie les problèmes d'éducation en Chine depuis de nombreuses années, le taux

d'absentéisme de près de 30 % dans les régions pauvres de l'Ouest chinois a pour conséquence qu'un grand nombre de travailleurs ne maîtrisent pas les compétences de bases en lecture, mathématique et informatique. L'expert met en garde : « *Au fur et à mesure de la transition économique du pays, les exigences envers la main-d'œuvre vont s'élever. L'accroissement de la masse de travailleurs non-qualifiés risque alors de devenir un danger latent pour la croissance économique chinoise.* »

(Web Chine information, Chine Plus, 30/06/12)

Égypte

DROIT DE CITÉ INTERDIT

Le *Mossaleh Maspero* (triangle de Maspero), qui s'étend sur 303 000 m², est considéré comme l'un des plus vieux quartiers de la capitale, habité par la couche démunie [...] L'ancien régime estimait qu'il existait là une possibilité d'aménagement, d'autant plus que la plupart des édifices étaient dans un état lamentable et risquaient de s'écrouler d'un jour à l'autre. Ce projet de développement consiste à construire d'autres immeubles, des centres commerciaux, des parcs et des bureaux administratifs, et même des hôtels. Quant aux logements, ils ne doivent occuper dans ce triangle que 20 % du terrain. C'est pourquoi la municipalité s'est empressée d'évacuer les 815 habitations et 33 échoppes. Les rumeurs affirment que ce triangle est ciblé par de grands investisseurs [...] « *Depuis les années 2000, l'État a adopté la stratégie d'expulser les pauvres de certains quartiers pour construire des hôtels et lieux touristiques à la place. Cela a déjà eu lieu dans le bidonville de Hikr Abou-Doma, à quelques pas du triangle de Maspero, et qui a été complètement rasé. Ses habitants ont été aussi obligés de déménager à la cité Al-Nahda. Les procès intentés par les habitants contre l'État sont examinés devant les tribunaux depuis 2005 et ils réclament des*

indemnités justes », poursuit Al-Helw [...] Une question s'impose alors : « *Les pauvres n'ont-ils pas le droit d'habiter le centre-ville ?* », s'interroge Hadj Attiya, 80 ans.

(Web Al Arham Hebdo, 6/12/07/12)

International

JEANS MORTELS

Le rapport *Jeans mortels* (mars 2012) sur la pratique du sablage dans le secteur textile au Bangladesh publié aujourd'hui, met les marques H&M, Diesel et Zara sous pression. Alors que ces dernières affirment ne plus recourir à la technique du sablage pour donner un aspect usé à la toile, l'enquête menée sur place a montré que, le long de leurs chaînes d'approvisionnement, des jeans continuent d'être sablés à destination du marché d'exportation. Cette mode a un prix : la santé et la vie des sableurs dans les pays de production textile. Les travailleurs interrogés travaillent jusqu'à 12 heures par jour sur des installations vétustes dans des pièces envahies par la poussière de silice, extrêmement nocive. Ils souffrent de troubles respiratoires et de toux chroniques. « *Dans l'usine, c'est comme se trouver au milieu du désert en pleine tempête de sable* », décrit l'une des personnes interrogées... Sur la base de ces éléments scandaleux, le Collectif Éthique sur l'étiquette et son réseau international, la Clean Clothes Campaign, demandent à toutes les entreprises concernées de renforcer significativement les mesures de mise en œuvre et de contrôle de l'interdiction du sablage le long de leur chaîne d'approvisionnement. Voir le site www.stop-au-sablage.org

(Web Collectif Éthique sur l'Étiquette, 04/12)

Nations unies

LE TRAVAIL DES ENFANTS

Malgré le vaste mouvement de réforme sociale qui s'est développé

autour de cette question, il demeure plus de 200 millions d'enfants travailleurs dans le monde, dont au moins 115 millions, chiffre alarmant, sont soumis aux pires formes de travail. La campagne mondiale qui vise à mettre fin au travail des enfants arrive à une étape décisive. Comme le montre le nouveau Rapport global en vertu du suivi de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et aux droits fondamen-

taux au travail, le travail des enfants continue de décliner à l'échelle mondiale mais à un rythme bien inférieur à ce qu'il était auparavant. Le rapport, intitulé *Accélérer l'action contre le travail des enfants*, note des signes tangibles de progrès mais également des disparités déconcertantes quant à la réponse mondiale.

(Web Nations unies, 12/06/12, Journée mondiale de lutte contre le travail des enfants)